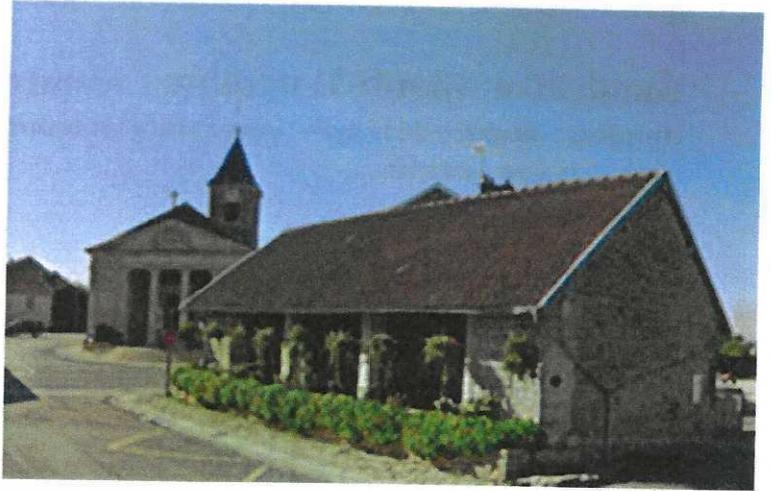




MANDRES LA COTE

Octobre 2023



Le mot du Maire

Chers Mandrines, chers Mandrins,

Cette 2^{ème} lettre d'informations arrive, en ce début automnal, dans un contexte national et international, malheureusement et à nouveau, dégradé, ce qui génère des incidences notables sur notre budget (notamment l'évolution des charges sur l'électricité.)

Pour autant, notre commune reste mobilisée et poursuit ses différents travaux d'investissement : l'enfouissement des réseaux aériens a commencé pour la rue de Lorraine et la fin de la rue de Bourgogne. Côté cimetièrre, les travaux de reprise des concessions sont terminés. Enfin, la restauration de la toiture de l'église débutera en novembre.

Mobilisée, la commune l'est également avec les nombreux événements festifs présentés ci-dessous pour la fin d'année 2023 et le début d'année 2024. J'en profite pour remercier les bénévoles, élus et associations, qui s'engagent pour l'animation au sein de notre village.

En attendant de vous retrouver autour de l'un de ces moments conviviaux, je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin d'informations.

Isabelle LARDIN, Maire

PROCHAINES ANIMATIONS DANS LA COMMUNE : A NOTER DANS VOS AGENDAS...

- **Samedi 28 octobre** : c'est la fête d'Halloween pour les enfants de la commune : le rendez-vous est donné au parc de la Cure à 15h00 : défilé et récolte de friandises dans les rues du village puis animations proposées par l'association « LES 6 TROUILLES ».
- **Lundi 30 et Mardi 31 octobre** : Animation Halloween proposée par l'association « les 6 trouilles » au parc de la cure : venez visiter la charmante demeure installée pour Halloween à la cure...Frissons garantis....
- **Samedi 11 novembre** : commémoration de l'armistice puis repas animé et dansant à la salle des fêtes (repas offert aux personnes de 60 ans et plus de la commune).
- **Vendredi 17 novembre** : soirée beaujolais à la salle des fêtes.
- **Dimanche 17 décembre** : animation et spectacle de Noël à la salle des fêtes.
- **Vendredi 12 janvier 2024** : Vœux de Madame le Maire à la population.
- **Dimanche 4 février 2024** : après-midi jeux intergénérationnels

MAISONS FLEURIES

Félicitations à Mme et Mr DIMEY Christian pour leur participation au concours départemental des maisons fleuries et particulièrement pour leur jardin fleuri qui a obtenu un prix au classement départemental.



AFFOUAGES

Les inscriptions pour les affouages sont ouvertes jusqu'au 15 novembre 2023, en mairie pendant les jours d'ouverture. (lundi et jeudi de 17h à 19h et samedi matin de 10h30 à 12h00)

DECORATIONS NOEL : La commission Animations de la commune souhaite poursuivre la décoration dans le village pour les fêtes de fin d'année.

Nous avons besoin de personnes intéressées pour réaliser différentes décorations de Noël.

1^{er} atelier : Mercredi 25 octobre de 14h à 16h à la mairie.



**CONCOURS
PHOTO**

LANCEMENT D'UN CONCOURS DE PHOTOS : A VOS APPAREILS !

Immortalisez un endroit, un paysage, une vue, un objet... de la commune de Mandres la Côte à différentes saisons, journées, heures... pendant toute l'année 2024... et transmettez-nous vos plus belles photos... Un jury sélectionnera les plus beaux clichés qui illustreront un calendrier pour l'année 2025.

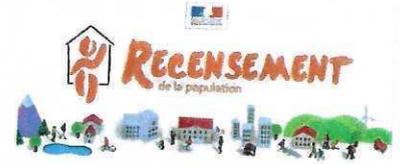
Le règlement de participation et modalités du concours vous seront transmis ultérieurement.

FORET :

Une présentation du nouveau schéma d'aménagement forestier aura lieu **JEUDI 26 OCTOBRE à 18h30 à la mairie**, la réunion est ouverte à tous les habitants du village. Nous vous attendons nombreux pour un échange ouvert et constructif, en présence de plusieurs agents de l'ONF.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune sera recensée en 2024. L'agent recenseur passera dans chaque maison à compter du 19 janvier. Des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement.



ETAT CIVIL

Décès : Mr ROZAT René le 4 septembre

Naissances : DURUPT Libbie le 14 août, DELCEY Ellie le 15 août

Baptême républicain : Tessa Lafosse a reçu le baptême républicain le 14 octobre.

STOP AUX LINGETTES

Trop de personnes jettent dans les cuvettes des toilettes, lingettes et autres serviettes qui bloquent la grille de la pompe du lagunage, voire l'endommagent. Ces déchets ne sont pas recyclables et doivent être jetés dans les ordures ménagères.



HORAIRES D'HIVER DES DÉCHETTERIES

Applicables du 2 novembre 2023 au 31 mars 2024



LES HORAIRES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Abainville	14:00 - 17:00		14:00 - 17:00		14:00 - 17:00	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Arc-en-Barrois				13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Auberive			13:30 - 16:00			09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Bologne	13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00			09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Bourbonne-les-Bains	09:00 - 12:00 13:30 - 16:00			09:00 - 12:00 13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Chalindrey	09:00 - 12:00 13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00	09:00 - 12:00 13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Châteauvillain	13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00			09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Chaumont Brottes	09:00 - 12:00 13:30 - 16:30	09:00 - 12:00 13:30 - 16:30	09:00 - 12:00 13:30 - 16:30		09:00 - 12:00 13:30 - 16:30	09:00 - 12:00 13:30 - 16:30
Chaumont Z.I.	09:00 - 12:00 13:30 - 16:30		09:00 - 12:00 13:30 - 16:30			
Colombey-les-Deux-Églises				13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Doulevant-le-Château		13:30 - 16:00				09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Éclaron			09:00 - 12:00 13:30 - 16:00			09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Eurville-Bienville	13:30 - 16:00		13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00	09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Fayt-Billot	13:30 - 16:00				09:00 - 12:00 13:30 - 16:00	09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Froncles		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00				09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Joinville	09:00 - 12:00 13:30 - 16:30		09:00 - 12:00 13:30 - 16:30			
La Houppette		09:00 - 12:00 14:00 - 17:00	14:00 - 17:00		14:00 - 17:00	09:00 - 12:00 14:00 - 18:00
Langres	09:00 - 12:00 13:30 - 16:30	09:00 - 12:00 13:30 - 16:30		09:00 - 12:00 13:30 - 16:30	09:00 - 12:00 13:30 - 16:30	09:00 - 12:00 13:30 - 16:30
Montier-en-Der		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00			09:00 - 12:00 13:30 - 16:00	09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Nogent		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00	09:00 - 12:00 13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00	09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Prauthoy		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00				09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Rimaucourt			09:00 - 12:00 13:30 - 16:00			09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Rolampont				09:00 - 12:00 13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Romain-sur-Meuse		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00				09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Saint-Dizier	08:30 - 16:30	08:30 - 16:30	08:30 - 16:30	08:30 - 16:30	08:30 - 16:30	08:30 - 16:30
Vai-de-Meuse			13:30 - 16:00		13:30 - 16:00	09:00 - 12:00 13:30 - 16:00
Wassy	13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00		09:00 - 12:00 13:30 - 16:00	09:00 - 12:00 13:30 - 16:00

LES CONSEILS À SUIVRE

J'organise le tri de mes déchets dans mon véhicule afin d'optimiser ma présence sur site

En cas de doute pour le tri de mes déchets, je m'adresse aux gardiens

Les apports des professionnels sont autorisés en déchetterie et payants pour les dépôts d'encombrants, déchets verts, inertes, déchets dangereux et bois. Le dépôt est gratuit pour les cartons et métaux

En cas d'apports volumineux (plus de 3m³ par jour), je prends contact avec le SDED 52.

LES DÉCHETS ACCEPTÉS



concepteur de l'icône : Laboratoire SDED 52 - P. Ribbaud octobre 2023

UN DOUTE, UNE QUESTION

Je prends contact avec le SDED 52
03 25 35 09 29
sded52@sded52.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site ou sur l'appli du SDED 52

L'appli du SDED 52 est disponible (téléchargez-la gratuitement sur Google Play ou sur Apple Store)

